

# Commission permanente : 5,77 millions d'euros engagés pour les Bas-Rhinois

225 dossiers ont été soumis à l'approbation de la Commission permanente qui s'est réunie le lundi 4 décembre 2017 sous la Présidence de Frédéric Bierry à l'Hôtel du Département.



## Développer chaque territoire et renforcer le maillage territorial

Le Département du Bas-Rhin soutient des actions concourant à l'amélioration et à la diversification des enseignements artistiques en direction de tous les publics. Pour rapprocher l'offre culturelle, sportive et éducative de tous les Bas-Rhinois, il co-finance aussi les équipements sportifs et socio-éducatifs.

C'est à ce titre, qu'il a décidé de contribuer au financement des équipements suivants en attribuant des subventions pour un montant total de 500 000€ à :

- la création de la Maison de la Musique à Erstein,
- la création d'une bibliothèque dans l'ancien presbytère à Dinsheim-sur-Bruche,
- la création d'une maison des associations à Dinsheim-sur-Bruche,
- le réaménagement et l'extension de la salle polyvalente à Sundhouse,
- la rénovation du club house et l'amélioration des installations sportives à Pfulgriesheim.

## **Agir pour l'emploi - Insertion sociale des BRSA**

Afin de permettre aux bénéficiaires du RSA (BRSA) de s'insérer socialement et de faciliter l'accès à l'emploi, le Département du Bas-Rhin soutient les opérateurs d'insertion. Il s'appuie aussi sur les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), en particulier les entreprises d'insertion. En 2016, elles ont salarié 733 BRSA. En 2017, 21 structures ont été soutenues à hauteur de 2 M€.

Le Département intervient dans toutes les étapes de retour à l'emploi des BRSA. Il encourage aussi bien la préparation à l'accès à l'emploi qui passe par l'acquisition des bases nécessaires (apprentissage du français, préparation aux métiers) pour réussir un recrutement en SIAE ou en emploi direct, que le portage salarial qui permet à des associations ou Communes de petite taille d'engager des personnes en difficulté.

Le Département du Bas-Rhin a décidé d'apporter son soutien à l'orientation et à la préparation des BRSA en attribuant une subvention d'un montant total de 95 000€ à des partenaires de l'insertion.

Par ailleurs, le Département expérimente une nouvelle manière d'accompagner et d'inclure les BRSA qui consiste à les impliquer dans l'échange de savoirs et de services. Aussi il soutient l'association Zamma d'Acc', qui porte l'Accorderie de Strasbourg à hauteur de 10 000€. L'association propose depuis le mois d'octobre 2017 de combattre la précarité et l'exclusion sociale en renforçant les solidarités de proximité.

Elle développe, par et pour ses membres, un réseau d'échanges de services accessibles à toutes les personnes qui désirent apprendre de ses pairs et leur rendre service. Elle utilise « le temps » et non l'argent comme monnaie sociale et valeur des échanges : une heure donnée équivaut à une heure reçue.

L'association comptait 394 accordeurs début octobre 2017.

## **Accompagner chaque Bas-Rhinois**

### **• Structures d'accueil de la petite enfance**

Le Département du Bas-Rhin a décidé d'attribuer des subventions d'un montant total de 726 000€ aux Communes d'Oberhausbergen et Illkirch-Graffenstaden pour la création de structures d'accueil de la petite enfance, et à Opus 67 pour la construction d'une structure multi accueil dans la ZAC de la Scierie à Brumath qui prévoit la réalisation de 450 logements neufs.

### **• Accompagner les jeunes Bas-Rhinois**

Pour faciliter la formation, l'éducation et la réussite éducative des jeunes, le Département

accompagne des associations d'éducation populaire, notamment les centres socioculturels pour leurs actions conduites en faveur de la réussite éducative, de l'ouverture culturelle, de l'autonomie et de l'engagement des jeunes. L'Assemblée départementale a ainsi approuvé les termes des contrats d'objectifs à conclure avec 14 centres socioculturels.

- **Le dispositif mini-entreprise**

Il consiste à créer une entreprise pour permettre à des collégiens, lycéens, étudiants et jeunes adultes de découvrir le monde quotidien d'une entreprise, son fonctionnement et ses métiers, ainsi que de développer et gérer un projet.

En 2017, 54 mini-entreprises ont été créées dans le Bas-Rhin. 22 collèges, 10 lycées et les missions locales de Haguenau et Saverne, l'EPIDE et l'École de la Deuxième Chance du Bas-Rhin, ont participé à cette action.

Le Département soutient ainsi l'association Entreprendre pour apprendre pour la mise en œuvre de ce dispositif à hauteur de 10 000€.

- **Accompagnement des jeunes majeurs**

L'Assemblée départementale a décidé d'attribuer 15 000€ à l'association Foyer Notre Dame et à Caritas Alsace qui accompagnent les jeunes majeurs sortants d'une prise en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance pour les conduire plus rapidement à l'autonomie, notamment grâce à une formation qualifiante et un accès au logement autonome.

Les 19 places réservées ont ainsi permis l'accueil et l'autonomisation en 6 mois - durée d'un Contrat Jeune Majeur Insertion - de près de 80 jeunes depuis 3 ans pour un coût annuel maximum de 310 000 €, incluant l'accompagnement, l'hébergement et les besoins alimentaires du jeune.

## **Développer les territoires**

Le Département renouvelle son partenariat avec le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) par l'adoption d'un projet de convention d'objectifs triennale pour les années 2017-2019.

Le Département travaillera de manière plus soutenue avec le SYCOPARC pour un habitat tenant compte des spécificités traditionnelles locales, construit ou réhabilité dans un esprit contemporain, adapté aux modes d'habiter d'aujourd'hui, évolutif, accessible, connecté et respectueux de l'environnement et des paysages.

En plus de contribuer à la mise en œuvre des actions relatives à la valorisation du patrimoine bâti, il a décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 98 000€ pour accompagner le

développement culturel et la promotion des richesses du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord en direction des collégiens, personnes âgées, personnes en situation de handicap et publics éloignés de la culture : soutien aux 10 musées, à la Maison de l'eau et de la rivière, au Festival Au grès du jazz...

S'appuyant sur sa compétence départementale de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles, le Département propose qu'un partenariat global sur les activités de pleine nature soit développé.